

L'OBSERVATEUR

de la Cohésion Sociale

Bulletin Trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale N°22

Sécurité routière

AMÉNAGER DES VOIES CYCLABLES POUR RÉDUIRE LES ACCIDENTS IMPLIQUANT LES ENGINS À DEUX ET TROIS ROUES



Lutte contre la pauvreté
LES AVEC, UNE SOLUTION POUR L'AUTONOMISATION DES POPULATIONS VULNÉRABLES

Promotion de la solidarité et de la cohésion sociale
L'OSCS PRÉSENTE SES ACQUIS

Lutte contre la pauvreté
UNE ÉTUDE DE L'OSCS POUR RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE PHÉNOMÈNE



MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ

ÉDITO

CONGÉS ANTICIPÉS : TOUS ENGAGÉS POUR ÉRADIQUER LE PHÉNOMÈNE



Le Gouvernement ivoirien a pris à bras le corps la question des congés anticipés qui met à mal la cohésion sociale depuis des lustres généralement à la fin du premier trimestre de l'année scolaire.

Soucieuses de mettre définitivement fin aux arrêts des cours par des perturbateurs

pressés d'aller en congé, les autorités gouvernementales ont opté pour une campagne de sensibilisation et d'éducation citoyenne tous azimuts des élèves dès novembre 2023.

Jouant à fond la carte de la solidarité gouvernementale, plusieurs ministres ont épaulé leur collègue en charge de l'Éducation nationale, Professeuse Mariatou Koné qui a initié la campagne « zéro congés anticipés » pour lutter contre ce fléau. Ainsi Mme Myss Belmonde Dogo s'est rendue au Lycée d'Angré, M. Amedé Kouakou au Lycée classique de Cocody, Mme Kaba Nialé à Bouna, M. Touré Mamadou au Lycée moderne Harriste d'Adjamé pour convaincre les élèves au respect du calendrier scolaire.

Le corps préfectoral, les forces de défense et de sécurité, les guides religieux et des artistes de renom ont au cours de cette campagne de proximité, fait comprendre aux apprenants que leur avenir se trouve dans les classes et non dans le boycott des cours. Mais en même temps, le Gouvernement a annoncé des exclusions temporaires ou définitives contre des fauteurs de troubles et des sanctions judiciaires pour les cas les plus graves.

Excepté quelques cas de perturbation des cours vite maîtrisés par les forces de l'ordre à Arrah, Issia, Divo, Oumé et Bonoua, les enseignements se sont poursuivis jusqu'au 23 décembre 2023, début des congés de Noël à la grande satisfaction de tous les Ivoiriens qui ont salué la capacité du Gouvernement à endiguer ce phénomène.

Certes, une bataille vient d'être remportée mais il faut rester vigilant car le phénomène peut ressurgir à tout moment en raison de l'usage de la violence utilisée par certains élèves en pleine crise d'adolescence. Toute la communauté nationale doit agir en synergie afin que les congés anticipés disparaissent pour toujours des établissements scolaires.

Une école sans trouble avec des quantums horaires respectés est le rêve caressé par le Gouvernement et tous les parents d'élèves qui dépensent de l'argent pour assurer un meilleur avenir à leurs progénitures.

Tiohozon Ibrahima COULIBALY

Sommaire

Au fil du temps... la cohésion sociale	P. 2
Actualité	P. 3
État de la Cohésion Sociale	P. 4
Plaidoyer	P. 5
Pas à pas	P. 6
<ul style="list-style-type: none"> • <i>La cohésion sociale : on avance, on recule</i> • <i>Tous Azimuts</i> • <i>En filigrane</i> 	
L'OSCS en mouvement	P. 7
Zoom Sur...	P. 8

L'OBSERVATEUR de la Cohésion Sociale

Rédaction : siège de l'OSCS sis aux Deux Plateaux 7^{ème} Tranche non loin du pont reliant la 8^{ème} Tranche. 04 BP 1861 Abidjan 04, Tél: 27 22 42 67 34

Site web : www.oscs.solidarite.gouv.ci

Facebook : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale/OSCS

Directeur de Publication :
Tiohozon Ibrahima COULIBALY

Coordonnateur de la Rédaction :
Mahamadou DOUMBIA

Rédacteur en chef :
Adam ABOU

Editeur : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

Tirage : 2000 exemplaires

OBSERVATOIRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Observer, Analyser et Prévenir pour renforcer la solidarité et la cohésion sociale

Pour tous les faits ou situations qui pourraient troubler la cohésion sociale, appeler au

07 88 47 46 03 / 05 65 40 76 92 / 01 01 49 52 79

Lutte contre les congés anticipés**LA SENSIBILISATION A EU RAISON DE LA VIOLENCE DANS LES ÉCOLES**

Le 23 décembre 2022, les Ministres Mariatou Koné et Mamadou Touré marquent la fin de la campagne de sensibilisation au Lycée moderne de Cocody.

de la Cohésion Sociale

Une fois n'est pas coutume, le premier trimestre de l'année scolaire 2022-2023 s'est achevé sans les sempiternelles perturbations des cours dans l'ensemble des lycées et collèges de la Côte d'Ivoire. Les congés anticipés de Noël tant redoutés n'ont pas eu lieu, les cours se sont poursuivis jusqu'à la date du 23 décembre 2022 prévue dans le calendrier scolaire pour le départ des élèves en congé. Pour la première fois depuis une quinzaine d'années, les chefs d'établissement n'ont pas subi le « diktat » des apprenants habitués à leur imposer leur propre date des congés. Ce succès repose sur l'engagement ferme du Gouvernement à juguler un phénomène qui met à mal la cohésion sociale, perturbe la paix et jette le discrédit sur le système scolaire ivoirien.

Sensibilisation tous azimuts

Dès le début du mois de novembre, la Ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (MENA), Mme Mariatou Koné, a lancé la croisade « zéro congés anticipés » comme les années précédentes à travers des spots dans les médias. Cette fois-ci, elle a été épaulée par plusieurs membres du Gouvernement qui ont sillonné les écoles d'Abidjan et de l'intérieur du pays pour sensibiliser et convaincre les élèves que l'école leur offre la chance de réussir dans la vie s'ils prennent au sérieux leurs études en restant en classe et non en prenant la rue.

Tout en mettant l'accent sur la sensibilisation, le Gouvernement a tenu à rappeler qu'il a adopté depuis décembre 2021 des sanctions administratives et judiciaires à l'encontre des auteurs des actes d'incivisme au sein des écoles. « Des sanctions administratives allant de l'exclusion temporaire à l'exclusion définitive des mis en cause sont prévues. Des sanctions judiciaires sont également envisagées à l'encontre des auteurs des actes d'incivisme et d'indiscipline », a fait savoir Monsieur Amadou Coulibaly, porte-parole du Gouvernement au terme du Conseil des ministres du 9 décembre 2021.

Préfet, forces de l'ordre...tous engagés dans la sensibilisation

Le corps préfectoral, les forces de l'ordre, des acteurs de la société civile, des stars de la musique, des associations de parents d'élèves se sont engagés également dans cette campagne de proximité de lutte contre l'incivisme dans les écoles lors des saluts aux couleurs. Les vellétés de perturbation des cours ont été vite étouffées dans l'œuf grâce à la vigilance des forces de l'ordre à Issia, Arrah, Bonoua, Divo, Vavoua.



À Sikensi, les forces de l'ordre sensibilisent les élèves au respect du calendrier scolaire lors du salut aux couleurs au Lycée moderne.

de la Cohésion Sociale

« Zéro » tolérance

Dans ces localités, les autorités ont stoppé net les premières tentatives de perturbations des cours pour éviter d'être débordées par les élèves. Ainsi, six élèves et un jeune apprenti mécanicien, soupçonnés d'avoir tenté de perturber les cours pour anticiper les congés de Noël, ont été interpellés et remis à la justice à Vavoua, a annoncé lundi 19 décembre 2022, le préfet de Vavoua, Tanrah Doh Jacob lors de sa tournée de sensibilisation au sein du lycée moderne de la ville. Cette arrestation est l'œuvre de la brigade de surveillance contre les perturbateurs des cours dans cette localité. Les élèves ont été relâchés tandis que le mécanicien a été transféré à la prison de Daloa. Même scène à Divo où 7 élèves ont été interpellés le 12 décembre 2022 pour tentative de perturbation des cours. Gardés quelques jours à la brigade de Gendarmerie, ils ont été relâchés. Ces arrestations ont dû décourager tous ceux qui seraient tentés de perturber les cours afin de précipiter les congés de Noël.

Grâce à cette campagne de sensibilisation bien menée, l'on n'a pas eu besoin d'une séance de rééducation des élèves perturbateurs à Bimbresso comme en décembre 2021. Il ne faut pour autant pas baisser la garde. Il faut poursuivre la sensibilisation ayant permis de juguler ce fléau qui a longtemps perturbé la cohésion sociale au sein des établissements secondaires du pays.

Insécurité routière LE TAUX DES ACCIDENTS TOUJOURS ÉLEVÉ MALGRÉ LES DISPOSITIONS PRISES PAR LE GOUVERNEMENT

Pour ce dernier trimestre, ce sont au total 3451 cas d'accidents qui ont été collectés par le Mécanisme d'alerte précoce (MAP) de l'OSCS sur toute l'étendue du territoire national. Ces accidents ont causé 6623 victimes dont 6464 blessés et 161 décès. Ils ont été pour la plupart causés par l'imprudence des conducteurs. Il convient de noter également que, le type d'accident ayant un taux plus élevé ce trimestre, est celui des motocyclistes renversés par des véhicules (867 cas). En 2021, au cours de ce même trimestre, le MAP a enregistré 4 702 accidents qui ont fait 7657 victimes dont 293 décès et 7 364 blessés. L'année 2022 a enregistré une légère baisse par rapport à l'année précédente en termes d'accidents. Le dernier trimestre de l'année est connu pour son flux élevé de voyages pour diverses raisons (rentrée scolaire, campagne agricole, fêtes de fin d'année...). Ce flux entraîne une densité de la circulation des engins sur les routes qui malheureusement continuent d'endeuiller les familles à cause des accidents. Et ce, malgré les dispositions prises par le Gouvernement pour réduire les accidents (vidéo-verbalisation, retrait des permis de conduire...).

Eudoxie MANGOUA

Incendies de véhicules par des inconnus LE PHÉNOMÈNE S'EST DÉPLACÉ À DOROPO



Deux véhicules incendiés à Doropo par des inconnus.

Le phénomène inhabituel d'incendie de véhicules de types administratifs et civils constaté depuis quelques semaines dans la région du Boukani, et particulièrement à Bouna, persiste. Au cours du 4ème trimestre de l'année, la localité de Doropo a enregistré au moins 6 cas de véhicules incendiés, du 22 au 24 décembre 2022 contre 9 cas à Bouna le trimestre précédent. Ce qui porte à 15 le nombre de véhicules incendiés dans la région du Boukani. Un fait qui a troublé la quiétude des populations à la veille des fêtes de fin d'année. Ainsi, pour dissiper la psychose chez les populations et mettre à nu les auteurs de ces faits, les autorités administratives et les cadres de la région ont pris des mesures sécuritaires à l'issue desquelles un opérateur économique, présumé cerveau de ce phénomène a été interpellé.

Jean Luc KOUAME

Conflit intercommunautaire DES VIOLENCES FONT 3 MORTS ET DES BLESSÉS DANS LE DÉPARTEMENT DE MANKONO



Une rencontre de conciliation initiée le 7 décembre 2022, par le Général Apalo Touré et des autorités de Bouandougou, Nakara et Guesso.

Dans le département de Mankono des violences ont opposé des populations des localités de Bouandougou, Nakara et Guesso, le 6 décembre 2022. Ces tensions ont fait 3 morts, 2 portés disparus et des blessés. A l'origine du conflit, des jeunes de Nakara dans un contexte de litige foncier à rebondissement entre leur village et des localités voisines, sont allés récolter des tubercules dans un champ appartenant à un habitant de Guesso. Irrités par cet acte, des habitants de Guesso ont violemment manifesté devant la sous-préfecture de Bouandougou et barricadé les voies d'accès au village de Nakara. En représailles, les habitants de Nakara sont allés attaquer ceux de Guesso. Face à la situation, le Général Alexandre Apalo Touré, Commandant supérieur de la Gendarmerie nationale, s'est rendu dans ces localités pour apaiser les tensions. Un couvre-feu a été instauré par le préfet de Mankono sur l'ensemble de la sous-préfecture de Bouandougou jusqu'au samedi 10 décembre, et des gendarmes y ont été déployés. Ensuite, une rencontre de conciliation a eu lieu en présence des 22 chefs de communautés, des présidents des jeunes de Bouandougou, et du chef de canton du Beré. Cette rencontre a été sanctionnée par la réconciliation des chefs des communautés protagonistes. Il faut noter que 11 conflits ont été enregistrés au cours du dernier trimestre de l'année, dont 4 conflits intercommunautaires. Ces conflits ont endeuillé des familles et fait des déplacés internes et causé d'énormes dégâts matériels. 27 blessés et 4 décès ont été enregistrés.

Marie ASSOKO

Électrocution et électrification CES ACCIDENTS QUI FONT DE PLUS EN PLUS DE VICTIMES

5 cas d'électrocution sur 9 (soit 55,55%) et 17 cas d'électrification (soit 54,83%), enregistrés en 2022 par le Mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS, se sont produits au cours du dernier trimestre de l'année. Ces accidents ont fait 7 morts et 34 blessés. Des chiffres qui nous interpellent tous. Les populations doivent donc faire preuve de vigilance car on peut éviter ces accidents, dans la majeure partie des cas, en suivant quelques règles de sécurité. C'est le cas de l'incident survenu après le carrefour Paillet à Adjamé où un court-circuit suivi de feu sur un câble électrique a fait 12 blessés. Le court-circuit aurait été provoqué par le champ électrique d'une haute tension à proximité d'un branchement anarchique. On aurait pu faire l'économie de cet accident en évitant simplement ce branchement à proximité d'une haute tension, qui d'ailleurs est une installation électrique sous laquelle il est interdit de construire des habitations.

Alice SANOGO

TABLEAU RECAPITULATIF DE QUELQUES FAITS LIÉS À L'ÉTAT DE LA COHÉSION SOCIALE AU TITRE DU 4ème TRIMESTRE DE L'ANNÉE 2022

TYPLOGIES DES FAITS	RÉCURRENCES	TOTAL VICTIMES	BLESSÉS	MORTS
Accidents de la route	3822	6401	6207	194
Incendies	881	53	35	18
Noyades	12	12	0	12
Inondations	5	3	3	0
Conflits	26	57	39	18

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : AMÉNAGER DES VOIES CYCLABLES POUR RÉDUIRE LES ACCIDENTS IMPLIQUANT LES ENJINS À DEUX ET TROIS ROUES

Chaque année, notre pays enregistre des accidents de la circulation qui font de nombreuses victimes. En 2022, le Mécanisme national d'alerte précoce (MAP) de l'OSCS a enregistré 17.265 accidents de la route qui ont fait au total 30.358 victimes dont 847 morts et 29511 blessés. Les accidents provoqués par les 2 et 3 roues s'élèvent à 8811 cas (51,03%), 13.984 victimes (46,06%) dont 384 morts (43,93%) et 13600 blessés (46,08%). Abidjan arrive en tête avec 1943 cas d'accidents ; le Poro totalise 915 cas et le Gbêkê 796 cas selon le MAP de l'OSCS.

Selon un rapport de l'OMS concernant la Côte d'Ivoire en 2019, les piétons et les usagers des motos et tricycles représentent 60% des tués contre 40% pour les usagers des autres véhicules.

Ce bilan inquiétant interpelle et amène à réfléchir sur l'implication des engins à deux et trois roues dans les accidents.

CAUSES DES ACCIDENTS DES ENJINS À DEUX ET TROIS ROUES

Les conducteurs d'engins à deux ou trois roues, de plus en plus nombreux, font preuve d'imprudence parfois aux conséquences mortelles. Faute de pistes cyclables, ils sont obligés de se mélanger aux automobiles peu enclins à leur céder le passage. Excès de vitesse, slaloms à toute allure entre les véhicules sans précaution aucune, non-respect des feux tricolores, absence de casque, dépassement par la droite, circulation en sens inverse, sont entre autres les jeux favoris de ces conducteurs qui bravent parfois la mort pour se frayer un chemin.

LES VOIES CYCLABLES POUR REDUIRE LES ACCIDENTS IMPLIQUANT LES ENJINS A DEUX ET TROIS ROUES



Les accidents impliquant les motos sont de plus en plus fréquents sur nos routes.

A côté des campagnes de sensibilisation déjà menées par le Ministère des Transports pour le respect du Code de la route et le contrôle effectué par les forces de l'ordre, il serait bien d'envisager de créer des voies dédiées aux engins à deux et trois roues dans les grandes villes. Dans un contexte marqué par l'explosion du nombre des deux



La prolifération des motos et des tricycles dans nos villes impose la séparation de ces engins à deux ou trois roues des véhicules dans la circulation routière.

et trois roues, ces espaces aménagés qui renforceront la sécurité, pourraient être tracés sur le côté de la chaussée, sur les voies des bus ou délimités sur certains trottoirs sur des routes déjà réalisées. Ils devront être reconnaissables aux bandes blanches tracées au sol, des panneaux et des pictogrammes représentant ces engins. Ces voies peuvent être à sens unique ou à double sens. Pour les nouvelles infrastructures en cours de réalisation, l'aménagement des pistes cyclables paraît comme une solution pour réduire les accidents impliquant les motos et les tricycles.

A l'intérieur du pays où des itinéraires 2x2 voies traversant les villes sont en cours de réalisation, ces espaces aménagés pourront être une solution pour éviter les nombreux accidents provoqués par l'imprudence de ces motocyclistes.

Une voie dédiée aux engins à deux et trois roues sur la voie principale en chantier qui traverse Bouaké du corridor sud au corridor nord serait un bon test pour jauger l'efficacité de cette mesure de sécurité routière.

Dans ces agglomérations où les motocyclistes et tricycles disputent la voie aux véhicules, on peut envisager des pistes cyclables recouvertes de pavés ou de poussière de roc bien compactées, peu onéreux et faciles d'entretien.

Ces couloirs pour piétons et engins à deux et trois roues peuvent être aussi aménagés dans les nombreux chantiers en cours de réalisation dans la métropole abidjanaise et dans les capitales régionales.

Ainsi l'aménagement de voies exclusivement réservées aux cyclistes et motocyclistes, matérialisées et séparées de la chaussée dédiée aux véhicules est un moyen sûr de réduire les accidents de la circulation impliquant dans une grande proportion les engins à deux ou trois roues.

Mathurin KOUAKOU



**Votre organe de veille, d'alerte et d'aide
à la décision pour le renforcement
de la cohésion sociale.**

LA COHÉSION SOCIALE...**On avance****AMÉLIORATION DES SERVICES DE SÉCURITÉ : L'ÉTAT CRÉE UNE POLICE DE PROXIMITÉ À ABIDJAN**

Depuis le 20 décembre 2022, « Police Recours » a été lancée à Abidjan par le Général Vagondo Diomandé, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité. Cette nouvelle unité de la police nationale qui démarre avec 210 agents et plus de 70 véhicules d'intervention, aura pour mission la prévention, l'assistance et le secours dans le District d'Abidjan avant son déploiement à l'intérieur du pays. La création de cette unité est un pas de plus dans la volonté du Gouvernement de mettre en place une police de proximité dotée d'équipements modernes et capable de répondre efficacement à toutes les situations qui mettent en péril la sécurité des populations comme on le voit dans les pays développés.

M. DOUMBIA

On recule**INSÉCURITÉ : UN GENDARME ABAT UN CHAUFFEUR À YOPOUGON**

Malgré tous les efforts consentis par le Gouvernement en mettant les moyens matériels et humains à la disposition des forces de l'ordre, à travers l'équipement des différents corps (gendarmerie, police, armée), la formation, les opérations de sensibilisation, etc. il y a malheureusement des agents dont le comportement continue de maintenir la méfiance entre les populations et les Forces de défense et de sécurité. Ce, à travers des actes de nature à entacher la cohésion sociale.

C'est le cas du gendarme TGA qui a abattu froidement le 4 novembre 2022, un chauffeur de taxi communal (wôrô-wôrô) dans une affaire de monnaie entre ce dernier et son client. Une bavure qui a réveillé les vieux démons de la méfiance entre les transporteurs et les forces de l'ordre. Car les chauffeurs de taxi de Yopougon, pour exprimer leur colère contre les forces de l'ordre, ont arrêté le service.

A. ABOU

TOUS AZIMUTS**Commissions régionales de l'OSCS
LES SECRÉTAIRES TECHNIQUES OUTILLÉS À
L'ANIMATION DU MÉCANISME D'ALERTE PRÉCOCE**

Les Secrétaires techniques ont été exhortés à plus d'efficacité sur le terrain

L'Observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale (OSCS) veut redynamiser les Commissions régionales qui sont ses démembrés sur l'ensemble du territoire national. Pour relever ce défi, un atelier de renforcement des capacités des secrétaires techniques qui sont les premiers animateurs des Commissions régionales, s'est tenu du 12 au 13 décembre 2022 à Cocody. Animer efficacement les Commissions régionales ; expliquer aux nouveaux Directeurs régionaux le fonctionnement du Mécanisme d'alerte précoce ; faire des propositions pour redynamiser certaines Commissions régionales confrontées à des difficultés... Tels sont selon le Directeur Général de l'OSCS, M. Coulibaly Tiohozon Ibrahim, les objectifs de cette rencontre. Pour le chef de cabinet du Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, M. Yves Joël Kouadio, au regard des nombreux défis à relever sur le terrain, cet atelier vient combler un vide car il permet d'outiller les premiers responsables techniques des Commissions régionales, particulièrement, les directeurs régionaux qui ont été nommés récemment et occupent les fonctions de Secrétaires techniques sans avoir bénéficié de renforcement de capacités en la matière. Aussi les a-t-il exhortés à l'efficacité sur le terrain afin de permettre à la solidarité gouvernementale de toucher le maximum des populations rendues vulnérables par les crises et les catastrophes.

Mathurin KOUAKOU / Rachel YAPO

EN FILIGRANE**Solidarité et lutte contre la pauvreté à Ouaninou
LES 5 MEILLEURS ASSOCIATIONS VILLAGEOISES D'ÉPARGNE
ET DE CRÉDIT (AVEC) RÉCOMPENSÉES**

Dans le cadre de la promotion des acquis du Programme des filets sociaux productifs, Mme Myss Belmonde Dogo, Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté a récompensé les 5 meilleures Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) du département de Ouaninou dans le Bafing, le vendredi 9 décembre 2022. C'était à l'issue d'une compétition organisée par les encadreurs des AVEC entre 11 villages dudit département. Les 5 lauréats ont reçu des lots en matériel et numéraires des mains de Madame la Ministre.

Il s'agit par ordre de mérite des villages de Vahidougou, Gouékan, Faala, Séfesso et Tiénivé.

V. OULOTO & M. ANO



Madame la Ministre Belmonde Dogo récompensant les meilleures AVEC du département de Ouaninou.

Promotion de la solidarité, de la cohésion sociale et de l'alerte précoce

L'OSCS PRÉSENTE SES ACQUIS



La Ministre Belmonde Dogo et des structures partenaires au développement suivant la présentation du DG de l'OSCS.

L'OSCS a présenté ses réalisations le 15 décembre 2022, à l'hôtel Tiama au Plateau, en présence de la Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Mme Myss Belmonde Dogo et des partenaires au développement. Selon M. Coulibaly Tiohozon Ibrahim, DG de l'OSCS, on note entre autres réalisations : un Mécanisme d'alerte précoce animé par plus de 9000 moniteurs bénévoles ; la définition d'indicateurs de solidarité et de cohésion sociale, l'élaboration d'une méthode de calcul de l'Indice national de solidarité et de cohésion sociale (INSCS) ; et l'élaboration d'une Stratégie nationale d'alerte précoce et de réponse rapide (SNAPRR). En termes de perspectives, l'OSCS dans le cadre de son plan stratégique 2021-2025, compte réaliser deux études pour le calcul de la valeur de l'INSCS en 2023 et en 2025 ; organiser une Mission d'observation proactive des élections municipales et régionales de 2023 et de la présidentielle de 2025 ; doter toutes les régions de Commissions régionales fonctionnelles ; et couvrir tous les villages en moniteurs d'alerte précoce.

Lutte contre l'incivisme

UNE ENQUÊTE RÉALISÉE POUR AIDER À COMBATTRE LE PHÉNOMÈNE



Le DG de l'OSCS (6^e personne à partir de la droite) posant avec les représentants des structures invitées à la cérémonie de présentation des résultats de l'enquête sur l'incivisme.

L'enquête sur l'incivisme réalisée par l'OSCS a été publiée le jeudi 1er décembre 2022 au Palm Club Hôtel de Cocody. Intitulée "Contribution à la réduction des actes d'incivisme pour le renforcement de la Solidarité et de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire", cette étude a consisté à vérifier l'état d'application des recommandations issues des études conduites par le Conseil national de sécurité (CNS) et le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique (MPJIPSC) à plusieurs entités concernées par la lutte contre l'incivisme, dans un contexte marqué par la recrudescence des actes d'incivisme qui impactent négativement nos vies. Ainsi, l'étude de l'OSCS a proposé des recommandations pour renforcer celles déjà faites par le CNS et le MPJIPSCS en vue de

la réduction de l'incivisme.

Prévention des conflits, gestion des catastrophes LA STRATÉGIE NATIONALE D'ALERTE PRÉCOCE VALIDÉE PAR LES EXPERTS

La Stratégie nationale d'alerte précoce et de réponse rapide (SNAPRR) a été validée les 5 et 6 décembre 2022 au cours d'un atelier organisé par l'OSCS, à Cocody. Cette stratégie a pour objectif de mieux structurer le fonctionnement des mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide, développés par des structures étatiques et non étatiques de gestion et de prévention des conflits, des violences et des sinistres. Pour la Directrice de cabinet du Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Mme Paule Marlène Dogbo, cette stratégie permettra de prévenir les conflits et les crises, mais surtout, de déclencher en temps opportun les réponses nécessaires.

Exercice 2022 de l'OSCS

LES TRAVAILLEURS FONT LE BILAN



Les travaux de l'atelier bilan de l'OSCS ont porté sur le bilan du monitoring du Mécanisme d'alerte précoce et celui des activités réalisées en 2022.

Après 12 mois de labeur, l'OSCS a organisé le bilan de ses activités les 16 et 17 décembre 2022 à Assouindé. Ces deux jours de rencontre ont été marqués par des activités récréatives et sportives et des communications qui ont porté sur le bilan des activités de monitoring du Mécanisme d'Alerte Précoce de 2016 à 2022 ; les activités réalisées en 2022 ; et les perspectives de 2023. Il ressort des communications présentées que depuis la mise en place du mécanisme d'alerte précoce, 518 sous-préfectures ont été couvertes en moniteurs (soit 100%) et 5 172 villages ont été couverts en moniteurs (soit 63.04%). Aussi, sur les 18 activités prioritaires prévues, au titre de l'année 2022, 14 ont pu être réalisées, soit un taux de réalisation de 78%. Le DG de l'OSCS, M. Coulibaly Tiohozon Ibrahim a félicité l'ensemble de l'équipe pour le travail abattu et exhorté tous les agents à continuer de travailler davantage pour le renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale.

Actualisation de l'INSCS 2021 126 INDICATEURS VALIDÉS

Dans le cadre de l'actualisation des Indicateurs nationaux de solidarité et de cohésion sociale (INSCS) suivant le contexte socio-politique du pays, l'OSCS a procédé à la validation des indicateurs actualisés de la solidarité et de la cohésion sociale au cours d'un atelier, les 14 et 15 octobre 2022 à Yamoussoukro. Les travaux de groupes d'experts menés sur les 151 indicateurs de l'INSCS 2021 ont permis d'obtenir 92 indicateurs modifiés, 25 supprimés et 34 maintenus en l'état. Au total, 126 indicateurs ont été validés et actualisés, et sont en attente d'être adoptés par le Gouvernement.

Une sélection de JL KOUAME / A. KONE / A. ABOU / E. KASSI / M. DOUMBIA

Lutte contre la pauvreté

LES AVEC, UN OUTIL D'AUTONOMISATION DES POPULATIONS VULNERABLES

Les Associations villageoises d'épargne et de crédit désormais appelées Associations de valorisation d'épargne et de crédit (AVEC) sont un instrument de renforcement de l'autonomisation économique des couches sociales défavorisées. Elles ont débuté en 2002 avec l'Ong CARE puis intégré à partir de 2020 le Projet des Filets Sociaux Productifs dans lequel les populations vulnérables sélectionnées selon des critères précis, perçoivent un transfert de 36.000FCA par trimestre. Le Gouvernement dans sa politique de lutte contre la pauvreté a décidé de former les AVEC pour une meilleure gestion de ces ressources financières par les ménages bénéficiaires. La phase pilote a démarré en 2020 avec 311 villages dans 7 régions du projet couvrant 22.000 ménages. Ces AVEC fonctionnent comme une caisse d'épargne de solidarité entre les membres qui cotisent dans le but de mener des Activités génératrices de revenu (AGR). L'Assemblée générale détermine les parts de cotisation en fonction de la somme que l'adhérent voudra épargner sur une période d'un an. Ce système d'épargne villageoise a aussi pour objectif de permettre aux populations à faible revenu d'avoir accès aux crédits ou de bénéficier de fonds sans aucune forme de procédure administrative. Pour un membre voulant mener une activité, l'association lui accorde un prêt remboursable avec un taux d'intérêt très faible.



Madame la Ministre Belmonde Dogo remettant des enveloppes d'argent pour encourager les adhérentes des AVEC, à Kondoukro (Bouaké).

meilleures Associations qui dans certains villages, ont pu épargner jusqu'à 12 millions de francs CFA, selon le ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Monsieur Moussa Sanogo, cadre du Bafing.

Pour 2023, Mme Belmonde Dogo veut installer 3000 AVEC afin de toucher l'ensemble des zones non encore couvertes par le programme. Au terme du projet, il est prévu la mise en place d'un réseau de facilitateurs qui accompagneront les bénéficiaires.



Des membres de l'AVEC de Bagoliéoua dans la Sous-préfecture de Grand-Zatry, partageant leur expérience à la population.

de la Cohésion Sociale

En plus de faciliter l'autofinancement local, les AVEC participent au renforcement des liens de solidarité et de cohésion et contribuent à la lutte contre l'extrême pauvreté. Dans certains cas à chaque réunion, tout membre présent ou absent, a le devoir de payer 200 ou 100 FCFA. Le montant recueilli constitue une caisse de solidarité pour intervenir dans les événements heureux et malheureux. Pour former et faire le suivi des membres de ces groupements, le Gouvernement a déployé des agents pour encadrer les bénéficiaires afin de sécuriser leurs épargnes qu'ils pourront investir dans des AGR. Cet encadrement de la part du Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté (MSLP) a permis d'atteindre des résultats probants dans plusieurs localités du pays. Madame la Ministre Myss Belmonde Dogo soucieuse de la réussite de ce programme d'autonomisation, parcourt le pays pour encourager les AVEC qui affichent des résultats positifs. Ainsi le 9 décembre 2022 à Ouaninou dans le département de Touba, elle a récompensé les cinq

LA NOTE

SMIG : UNE REVALORISATION QUI RENFORCE LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Face à l'inflation généralisée et à la cherté de la vie, S.E.M. le Président de la République Alassane Ouattara a décidé de soulager l'ensemble des travailleurs du secteur privé de la Côte d'Ivoire. Ce, par la revalorisation du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) qui passe de 60000 Fcfa à 75000 Fcfa à compter du 1er janvier 2023. Cette augmentation du SMIG dans notre pays est la deuxième après celle de novembre 2013 qui l'a vu passer de 36607 Fcfa à 60000 Fcfa. En moins de 10 ans donc, le SMIG est passé de 36607 Fcfa à 75000 Fcfa, soit une augmentation de plus de 100%.

C'est le résultat des négociations entre le gouvernement et la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire. Cette revalorisation qui va renforcer la résilience économique et sociale des populations intervient quelques semaines après les mesures prises par le Président Alassane Ouattara pour les fonctionnaires et agents de l'Etat, à l'occasion du 63^e anniversaire de l'indépendance de notre pays.

Ningan COULIBALY